Les renseignements généreux

production et diffusion de brochures pédagogiques



Notre collectif réalise des brochures qui se veulent concises et pédagogiques sur des sujets qui nous préoccupent et/ou nous révoltent. Nos exposés ne sont pas exhaustifs mais constituent une première approche visant à dégager des pistes de réflexion, d'action et d'approfondissement.

Si vous jugez que ces brochures contiennent des erreurs ou pourraient être améliorées, n'hésitez pas à nous présenter votre argumentation, ainsi nous progresserons ensemble vers une plus juste vision de la réalité.

Diffusion et photocopiage encouragés : non à la marchandisation des idées ! Puisez ce qui vous inspire, ce qui vous semble utile pour vos actions ou votre réflexion. Mais, si possible, imprimez sur papier recyclé...

Titres disponibles

1. **Critiques et espoirs du commerce équitable** (Élan solidaire ou aménagement capitaliste ?)
2. **De la Françafrique à la Mafiafrique** (Les dessous de la politique française en Afrique)
3. **Pourquoi la dette des pays du Sud** (Les mécanismes d'un appauvrissement organisé)
4. **L'idéologie du développement** (contradictions de la théorie, désastres de la pratique)
5. **Que devient l'aide au développement ?** (L'envers de l'aide française au développement)
6. **À la conquête de notre imaginaire** (Les impacts intimes et politiques de la publicité)
7. **Comment blanchir l'argent sale ?** (Manuel pour crapules modernes et citoyens naïfs)
8. **Sommes-nous en démocratie ?** (La démocratie représentative en question)
9. **La culture du narcissisme** (Les impacts du système capitaliste sur notre psychisme)
10. **Les illusions du progrès** (Le progrès face à ses conséquences politiques et écologiques)

D'autres brochures sont en chantier sur l'agriculture, le nucléaire, la sociologie, les médias...

Retrouvez nos brochures (et bien d'autres choses) sur

http://rengen.ouvaton.org

Imprimé sur papier recyclé (fourni par Alp'papier, www.papirralp.fr)

SOMMES-NOUS EN DÉMOCRATIE ?



La démocratie représentative, ses conséquences et ses alternatives

Les renseignements généreux – septembre 2005

Pourquoi cette brochure ?

Démocratie. Ce mot éveille en nous des connotations positives, il évoque la liberté. Qui oserait se prétendre « contre la démocratie » ? D'ailleurs, "bonne nouvelle" : la France est une démocratie, plus précisément une démocratie *représentative*. Telle est la réalité enseignée par les professeurs d'éducation civique dans les écoles, tels sont les sous-entendus ou les affirmations de la plupart des médias, tel est l'idéal auquel se réfère la quasi-totalité des politiciens.

Pourtant, comment expliquer, dans une démocratie : des taux d'abstention aux élections si élevés, la présence d'une "caste" de décideurs politiques se renouvelant peu, une désaffection vis-à-vis du militantisme politique et syndical, une litanie de corruption et de criminalité politique, une concentration sans précédent des médias dans les mains d'entreprises privées, la monstruosité de la politique française en Afrique, ou encore l'absence de débat sur le nucléaire ?*

Face à cette réalité, deux hypothèses semblent possibles :

– Soit nous considérons, malgré tout, la démocratie représentative comme le "moins mauvais" des régimes politiques. Ses "dérives" peuvent alors être perçues comme des "accidents" marginaux, presque inévitables du fait de la "nature humaine". De meilleurs contre-pouvoirs, de meilleures lois ou de meilleurs gouvernants produiraient des effets différents.
– Soit nous étudions dans quelle mesure ces faits sont des conséquences directes du système de démocratie représentative, et dans quelle mesure ils ne peuvent être réellement dépassés sans une profonde transformation des institutions politiques.

Cet exposé explore la seconde hypothèse. Nous allons essayer d'expliquer en quoi la démocratie représentative nous semble favoriser les actes de corruption, le mensonge d'État, la tyrannie des groupes privés, l'apathie politique de la population ou encore l'élitisme des représentants. Pour cela, nous nous sommes essentiellement basés sur les écrits de Cornélius Castoriadis, philosophe et politologue contemporain.

Fructueuse lecture.

Remerciements : un grand merci à Sylvain et Geneviève pour leurs illustrations !

* Sur tous ces sujets, cf. brochures *De la Françafrique à la Mafiafrique, Que devient l'aide au développement ?, Les conséquences nucléaires, Comment blanchir l'argent sale ?* (Les renseignements généreux).

Pour aller (beaucoup) plus loin

Cette brochure est trop concise pour être exhaustive. Voici une sélection d'ouvrages pour approfondir le sujet :



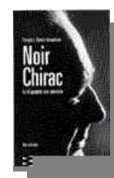
Les carrefours du labyrinthe
Cornélius Castoriadis, Seuil, 1975-1996

6 tomes de recueil de textes et de conférences de Cornélius Castoriadis dans lesquels vous trouverez de nombreuses réflexions sur la démocratie. Mais également sur d'autres thèmes : psychanalyse, science, éducation, art, langage...



La machine à trahir
Arnaud Montebourg, Gallimard, 2002

Une analyse de l'impuissance des parlementaires, de la corruption et de la manipulation de la Justice. Le député Arnaud Montebourg est cependant toujours partisan d'une démocratie représentative, puisqu'il milite pour une amélioration de la constitution. (cf. "Convention pour la VIème République" sur http://www.c6r-fr.org)



Noir Chirac
François-Xavier Verschave, Les arènes, 2003

Une remarquable étude de la corruption politique, de l'importance des liens entre les réseaux politiques, financiers et industriels, des avatars de la politique de la France en Afrique.



Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?
Eva Joly, Les arènes, 2003

Juge d'instruction chargée du dossier "Elf", Eva Joly témoigne des conditions éprouvantes de son enquête et analyse la relation entre le Pouvoir et la Justice.



Les nouveaux chiens de garde *(Nouvelle édition augmentée)*
Serge Halimi, Liber Raisons d'agir, 2005

Excellente introduction au fonctionnement des médias, au journalisme de révérence, à la domination des groupes industriels et financiers, aux réseaux de connivence et à l'information-marchandise.

vous est donnée pour rien; et la Loi vous est donnée sans rien, sans plus, sans discussion possible. Ce que je veux, c'est tout le contraire : c'est faire ma vie, et donner la vie si possible, en tout cas donner pour ma vie. C'est que la Loi ne me soit pas simplement donnée, mais que je me la donne en même temps à moi-même. Celui qui est en permanence dans la situation infantile, c'est le conformiste ou l'apolitique : car il accepte la Loi sans la discuter et ne désire pas participer à sa formation. Celui qui vit dans la société sans volonté concernant la Loi, sans volonté politique, n'a fait que remplacer le père privé par le père social anonyme. La situation infantile c'est, d'abord, recevoir sans donner, ensuite faire ou être pour recevoir. Ce que je veux, c'est un échange juste pour commencer, et le dépassement de l'échange par la suite. La situation infantile c'est le rapport duel, le phantasme de la fusion – et en ce sens, c'est la société présente qui infantilise constamment tout le monde, par la fusion dans l'imaginaire avec des entités irréelles : les chefs, les nations, les cosmonautes ou les idoles. Ce que je veux c'est que la société cesse enfin d'être une famille, fausse de surcroît jusqu'au grotesque, qu'elle acquière sa dimension propre de société, de réseau de rapports entre adultes autonomes.

Est-ce que mon désir est désir du pouvoir ? Mais ce que je veux, c'est l'abolition du pouvoir au sens actuel, c'est le pouvoir de tous. Le pouvoir actuel, c'est que les autres sont choses, et tout ce que je veux va à l'encontre de cela. Celui pour qui les autres sont choses est lui-même une chose, et je ne veux pas être chose ni pour moi ni pour les autres. Je ne veux pas que les autres soient choses, je ne saurais pas quoi en faire. Si je peux exister pour les autres, être reconnu par eux, je ne veux pas l'être en fonction de la possession d'une chose qui m'est extérieure – le pouvoir; ni exister pour eux dans l'imaginaire. La reconnaissance d'autrui ne vaut pour moi qu'autant que je le reconnais moi-même. Je risque d'oublier tout cela, si jamais les événements m'amenaient près du "pouvoir" ? cela me paraît plus qu'improbable ; si cela arrivait, ce serait peut-être une bataille de perdue, mais non la fin de la guerre; et vais-je régler toute ma vie sur la supposition que je pourrais un jour retomber en enfance ?

Poursuivrais-je cette chimère, de vouloir éliminer le côté tragique de l'existence humaine ? Il me semble plutôt que je veux en éliminer le mélodrame, la fausse tragédie – celle où la catastrophe arrive sans nécessité, où tout aurait pu se passer autrement si seulement les personnages avaient su ceci ou fait cela. Que des gens meurent de faim aux Indes, cependant qu'en Amérique et en Europe les gouvernements pénalisent les paysans qui produisent "trop", c'est une macabre farce, c'est du Grand Guignol où les cadavres et la souffrance sont réels, mais ce n'est pas de la tragédie, il n'y a là rien d'inéluctable. Et si l'humanité périt un jour à coups de bombes à hydrogène, je refuse d'appeler cela une tragédie. Je l'appelle une connerie. Je veux la suppression du Guignol et de la transformation des hommes en pantins par d'autres pantins qui les "gouvernent". Lorsqu'un névrosé répète pour la quatorzième fois la même conduite d'échec, reproduisant pour lui-même et pour ses proches le même type de malheur, l'aider à s'en sortir c'est éliminer de sa vie la farce grotesque, non pas la tragédie ; c'est lui permettre de voir enfin les problèmes réels de sa vie et ce qu'ils peuvent contenir de tragique – que sa névrose avait pour fonction en partie d'exprimer mais surtout de "masquer".

I Critique de la démocratie représentative

La démocratie représentative consiste à accorder, par le vote et pour une période définie (4, 5, 7 ans…), une délégation irrévocable de pouvoir à des représentants. Tout au long de leur mandat, ceux-ci sont censés gérer les affaires publiques au nom de la volonté du peuple.

Cornélius Castoriadis qualifie ce régime *« d'aliénation politique »*.

Aliénation : n.f. Fait de céder ou de perdre (un droit, un bien naturel). État de l'individu qui est privé de son humanité et est asservi.

Avant d'examiner les arguments qui étayent cette conviction, précisons que ceux-ci s'appliquent plus particulièrement à la V[ème] République française. Cependant, cette analyse vise la démocratie représentative en général. Quelles que soient leurs constitutions, les différentes démocraties représentatives occidentales nous semblent présenter des traits communs en matière de répartition des pouvoirs, de corruption, de politique étrangère, d'attitude de la population vis-à-vis du monde politique, etc.

Les élections : une illusion de choix

Les élections sont censées permettre aux citoyens de choisir leurs représentants. Dans quelle mesure s'agit-il d'une illusion de choix ?

■ ***Les candidats sont pré-sélectionnés***

L'électeur choisit entre des candidats qui ont déjà été pré-sélectionnés par des partis dont le caractère démocratique est lui-même contestable, selon des critères plus ou moins occultes (luttes de pouvoir, stratégies électorales, groupes d'intérêts, etc.).

■ ***Les élus peuvent influencer leur réélection***

Par la prise de décisions démagogiques avant les élections ou par des stratégies de marketing médiatique, les élus ont la possibilité d'influencer leur réélection. Par exemple, de nombreuses analyses décrivent les rapports entre le pouvoir politique et les médias : réseaux relationnels liant journalistes et Hommes politiques, presse détenue par des industriels et financiers proches des cercles du pouvoir, logiques du "champ médiatique" tendant à transformer les journalistes, la plupart du temps malgré eux, en rouages du parti majoritaire, etc.[*]

■ ***Les votes concernent des "courants politiques" et non des décisions précises***

Une élection ne définit pas l'application d'un programme mais la nomination à un poste de pouvoir. La population accepte que des décisions politiques précises soient prises par ses représentants, sans consultation publique (hormis quelques cas exceptionnels, comme les référendums). Dans ces conditions, élire un représentant, c'est accepter le risque que ce dernier prenne des décisions contraires à la volonté du peuple, et cela au nom du peuple même[**]. Certes, les candidats peuvent proposer, pendant leurs campagnes, l'application de mesures précises. Mais, une fois élus, ils n'ont aucune obligation formelle de tenir leurs promesses. Voter pour un candidat repose sur l'espoir que celui-ci agira lors de son mandat avec un état d'esprit conforme à l'idéologie politique qu'il a affiché lors de sa campagne.

* Les médias dominants, en particulier les médias locaux, loin d'exercer un contrôle sur les affaires publiques, tendent à appuyer les décisions prises par le pouvoir en place. (cf. *L'opinion ça se travaille*, Halimi et Vidal, Agone, 2000 ; *Le Monde, un contre-pouvoir ?* Gouteux, L'Esprit frappeur, 1999 ; *Les petits soldats du journalisme,* Ruffin, Les arènes, 2003 ; *La fabrique de l'opinion publique*, Chomsky, Le serpent à plumes, 2003 ; documentaire *Pas vu pas pris*, Pierre Carles,1999 ; site du Réseau ACRIMED, http://acrimed.samizdat.net.).

** A cet égard est significative l'absence de débat qui a caractérisé (et caractérise toujours) l'imposition du nucléaire, des chimères génétiques ou, plus récemment, des nanotechnologies.

que nos conflits, dans la mesure où ils ne peuvent être résolus ou surmontés, concernent des problèmes et des enjeux réels, charrient le moins possible d'inconscient, soient chargés le moins possible d'imaginaire. Je désire qu'autrui soit libre, car ma liberté *commence* là où commence la liberté de l'autre et que, tout seul, je ne peux au mieux qu'être "vertueux dans le malheur". Je ne compte pas que les hommes se transformeront en anges, ni que leurs âmes deviendront pures comme des lacs de montagne –qui m'ont du reste toujours profondément ennuyé. Mais je sais combien la culture présente aggrave et exaspère leur difficulté d'être, et d'être avec les autres, et je vois qu'elle multiplie à l'infini les obstacles à leur liberté.

Je sais certes, que ce désir ne peut être réalisé aujourd'hui ; ni même la révolution aurait-elle lieu demain, se réaliser intégralement de mon vivant. Je sais que des hommes vivront un jour, pour qui le souvenir même des problèmes qui peuvent le plus nous angoisser aujourd'hui n'existera pas. C'est là mon destin, que je dois assumer, et que j'assume. Mais cela ne peut me réduire ni au désespoir, ni à la rumination catatonique. Ayant ce désir qui est le mien, je ne peux que travailler à sa réalisation. Et déjà dans le choix que je fais de l'intérêt principal de ma vie, dans le travail que j'y consacre, pour moi plein de sens (même si je rencontre, et j'accepte, l'échec partiel, les délais, les détours, les tâches qui n'ont pas de sens en elles-mêmes), dans la participation à une collectivité de révolutionnaires qui tente de dépasser les rapports réifiés et aliénés de la société présente – je suis en mesure de réaliser partiellement de désir. Si j'étais né dans une société communiste, le bonheur m'eût-il été plus facile – je n'en sais rien, je n'y peux rien. Je ne vais pas sous ce prétexte passer mon temps à regarder la télévision ou à lire des romans policiers.

Est-ce que mon attitude revient à refuser le principe de réalité ? Mais quel est le contenu de ce principe ? Est-il qu'il faut travailler – ou bien qu'il faut nécessairement que le travail soit privé de sens, exploité, contredise les objectifs pour lesquels il a prétendument lieu ? Ce principe vaut-il, *sous cette forme*, pour un rentier ? Valait-il, *sous cette forme*, pour les indigènes des îles Trobriand ou de Samoa ? Vaut-il encore aujourd'hui, pour les pêcheurs d'un pauvre village méditerranéen ? Jusqu'à quel point le principe de réalité manifeste-t-il la nature, et où commence-t-il à manifester la société ? Jusqu'où manifeste-t-il la société comme telle, et à partir d'où telle forme historique de la société ? Pourquoi pas le servage, les galères, les camps de concentration ? Où donc une philosophie prendrait-elle le droit de me dire : ici, sur ce millimètre précis des institutions existantes, je vais vous montrer la frontière entre le phénomène et l'essence, entre les formes historiques passagères et l'être éternel du social ? J'accepte le principe de réalité, car j'accepte la nécessité du travail (aussi longtemps du reste qu'elle est réelle, car elle devient chaque jour moins évidente) et la nécessité d'une organisation sociale du travail. Mais je n'accepte pas l'invocation d'une fausse psychanalyse et d'une fausse métaphysique, qui importe dans la discussion précise des possibilités historique des affirmations gratuites sur des impossibilités sur lesquelles *elle ne sait rien.*

Mon désir serait-il infantile ? Mais la situation infantile, c'est que la vie vous est donnée, et que la Loi vous est donnée. Dans la situation infantile, la vie

Ce que nous pouvons dire à ce sujet est par définition éminemment subjectif. Il est aussi, également par définition, exposé à toutes les interprétations qu'on voudra. S'il peut aider quelqu'un à voir plus clairement dans un autre être humain (fût-ce dans les illusions et les erreurs de celui-ci), et par là, en lui-même, il n'aura pas été inutile de le dire.

J'ai le désir, et je sens le besoin, pour vivre, d'une *autre* société que celle qui m'entoure. Comme la grande majorité des hommes, je peux vivre dans celle-ci et m'en accommoder –en tout cas j'y vis. Aussi critiquement que j'essaye de me regarder, ni ma capacité d'adaptation, ni mon assimilation de la réalité ne me semblent inférieures à la moyenne sociologique. Je ne demande pas l'immortalité, l'ubiquité, l'omniscience. Je ne demande pas que la société "me donne le bonheur"; je sais que ce n'est pas là une ration qui pourrait être distribuée à la mairie ou au Conseil ouvrier du quartier, et que, si cette chose existe, il n'y a que moi qui puisse me la faire, sur mes mesures, comme cela m'est arrivé et comme cela m'arrivera sans doute encore. Mais dans la vie, telle qu'elle est faite à moi et aux autres, je me heurte à une foule de choses inadmissibles, je dis qu'elles ne sont pas fatales et qu'elles relèvent de l'organisation de la société.

Je désire, et je demande, que tout d'abord mon travail ait un sens, que je puisse approuver ce qu'il sert et la manière dont il est fait, qu'il me permette de m'y dépenser vraiment et de faire usage de mes facultés autant que de m'enrichir et de me développer. Et je dis ce que c'est possible, avec une autre organisation de la société, pour moi et pour tous. Je dis que ce serait déjà un changement fondamental dans cette direction, si on me laissait décider, avec tous les autres, ce que j'ai à faire, et, avec mes camarades de travail, comment le faire. Je désire pouvoir, avec tous les autres, savoir ce qui se passe dans la société, contrôler l'étendue et la qualité de l'information qui m'est donnée. Je demande de pouvoir participer directement à toutes les décision sociales qui peuvent affecter mon existence, ou le cours général du monde où je vis. Je n'accepte pas que mon sort soit décidé, jour après jour, par des gens dont les projets me sont hostiles ou simplement inconnus, et pour qui nous ne sommes, moi et tous les autres, que des chiffres dans un plan ou des pions sur un échiquier et qu'à la limite, ma vie et ma mort soient entre les mains de gens dont je sais qu'ils sont nécessairement aveugles. Je sais parfaitement que la réalisation d'une autre organisation sociale et sa vie ne seront nullement simples, qu'elles rencontreront à chaque pas des problèmes difficiles. Mais je préfère être au prise avec des problèmes réels plutôt qu'avec les conséquences du délire de De Gaulle, des combines de Johnson ou des intrigues de Khrouchtchev. Si même nous devions, moi et les autres, rencontrer l'échec dans cette voie, je préfère l'échec dans une tentative qui a un sens à un état qui reste en deçà même de l'échec et du non-échec, qui reste *dérisoire*.

Je désire pouvoir rencontrer autrui comme un être pareil à moi et absolument différent, non pas comme un numéro, ni comme une grenouille perchée sur un autre échelon (inférieur ou supérieur peu importe) de la hiérarchie des revenus et des pouvoirs. Je désire pouvoir le voir, et qu'il puisse me voir, comme un autre être humain, que nos rapports ne soient pas un terrain d'expression de l'agressivité, que notre compétition reste dans les limites du jeu,

L'alchimie des élections



Tous les quatre ou cinq ans, généralement un dimanche, la volonté collective se liquéfie. Elle est recueillie au goutte à goutte dans des vases sacrés appelés "urnes". Ce fluide, après avoir été fortement condensé, est transvasé le soir même dans l'esprit de quelques centaines d'élus qui désormais vont agir pour réaliser et servir la volonté collective...

d'après C. Castoriadis, *Le carrefour des labyrinthes,* Seuil, 1996

Les reniements électoraux

« À peine l'élection faite, passé "l'état de grâce", les Français se réveillent de cette gorgée d'eau du Léthé qu'est à chaque fois pour eux la dramaturgie électorale. C'est l'heure des reniements gouvernementaux. Pas seulement en 1983 avec Mitterrand, ou en 1995 avec Chirac. Mais aussi bien en 1997, avec Jospin, dont les actions décisives annoncées en cours de campagne se sont vite traduites par une série de renoncements : signature du "pacte de stabilité budgétaire" (dénoncé dans les meetings) ; fermeture de l'usine de Vilvoorde (avec le recours à l'expertise d'un "expert indépendant" connu pour ses convictions pro-flexibilité) ; poursuite des privatisations de fait sous un vocabulaire qui feignait de les récuser (il s'agissait seulement « *d'ouvrir le capital aux actionnaires privés* »...), etc. »

François Brune, *De l'idéologie aujourd'hui,* éd Parangon, 2004

Le manque de contrôle des représentants

Une fois élus, nos représentants prennent des décisions sans consullter la population. De plus, leur mandat est quasiment irrévocable*. La population offre en quelque sorte une "carte blanche" à ses représentants.

Certes, cette carte blanche est tempérée par le cadre légal (la constitution, les lois, la Justice), le verdict des élections (à la fin du mandat) ou d'éventuelles pressions populaires (grèves, manifestations, etc.). Mais ces "contre-pouvoirs" reposent sur deux conditions :

- ***La connaissance précise des actions menées par nos représentants***

Qui connaît l'emploi du temps de son député ? L'ensemble des décisions adoptées quotidiennement par son maire ? Le budget précis de l'État français ?

Bien sûr, certains documents publiques permettent d'avoir accès à l'essentiel des décisions prises par nos élus (compte-rendu des conseils municipaux, journal officiel, etc.). Mais ces informations, quand elles ne demandent pas un effort inouï pour se les procurer, sont souvent complexes pour le "profane". En réalité, la population n'a accès qu'à la part médiatisée de l'action de ses représentants. De plus, rien n'oblige un élu à rendre compte de l'ensemble de ses actions. Dans ces conditions, il est logique que les représentants ne cherchent à médiatiser que les actes politiques susceptibles de les mettre en valeur. Enfin, les motifs des décisions politiques sont parfois secrets. Par exemple, le délai légal d'accès à certaines archives publiques est de plusieurs dizaines d'années.

- ***L'indépendance du pouvoir et de la Justice***

Celle-ci est extrêmement incertaine. Une fois en place, le Pouvoir peut tenter de contourner ou de contrôler les institutions judiciaires. Par exemple, l'article 64 de la Constitution française stipule que le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire est le Président de la République, assisté par le Conseil Supérieur de la Magistrature. Le comble de cette situation a récemment été atteint lorsque le Président en personne a été mis en cause par plusieurs juges d'instruction (affaire des "marchés publics d'Ile-de-France" notamment). Les juges réclamaient la mise en examen de Jacques Chirac. La plus haute instance de la Justice française, le Conseil Supérieur de la Magistrature, décida d'examiner la demande des juges. Or le président du C.S.M. n'est autre que… le Président de la République ! Jacques Chirac a évidemment orienté les décisions du C.S.M dans un sens qui lui était favorable, en rejetant les mises en examen.**

---

* Sauf actes susceptibles d'une procédure judiciaire grave. Cependant, la plupart des élus bénéficient d'une immunité dans l'exercice de leur fonction (cf. députés français et européens, président, etc.).

** Le même Jacques Chirac a cependant déclaré, le 11 janvier 2002, devant la Cour de Cassation : « *La société démocratique est, par essence, une société de responsabilité.* [...] *Rien ne serait pire que de laisser s'étendre le sentiment de l'impunité.* » Bel hommage du vice à la vertu.

Post scriptum : Pourquoi je suis révolutionnaire

Cornélius Castoriadis, Extrait de *L'institution imaginaire de la société*

" On entend parfois dire : cette idée d'une autre société se présente comme un projet, mais n'est en fait que projection de désirs qui ne s'avouent pas, vêtement de motivations qui restent cachées pour ceux qui les portent. Elle ne sert qu'à véhiculer, chez les uns, un désir du pouvoir ; chez d'autres, le refus du principe de réalité, le phantasme d'un monde sans conflit où tous seraient réconciliés avec tous et chacun avec soi-même, une rêverie infantile qui voudrait supprimer le côté tragique de l'existence humaine, une fuite permettant de vivre simultanément dans deux mondes, une compensation imaginaire.

Lorsque la discussion prend une telle tournure, il faut d'abord rappeler que nous sommes tous embarqués sur le même bateau. Personne ne peut assurer que ce qu'il dit est sans rapport avec des désirs inconscients ou des motivations qu'il ne s'avoue pas à lui-même. Lorsqu'on entend même des "psychanalystes" d'une certaine tendance qualifier en gros tous les révolutionnaires de névrosés, on ne peut que se féliciter de ne pas partager leur "santé" de Monoprix et il ne serait que trop facile de décortiquer le mécanisme inconscient de leur conformisme. Plus généralement, celui qui croit déceler à la racine du projet révolutionnaire tel ou tel désir inconscient devrait simultanément se demander quel est le motif que sa propre critique traduit, et dans quelle mesure elle n'est pas rationalisation.

Mais pour nous, ce retournement a peu d'intérêt. La question existe, en effet, et même si personne ne la posait, celui qui parle de révolution doit se la poser à soi-même. Aux autres de décider à combien de lucidité sur leur propre compte leurs positions les engagent ; un révolutionnaire ne peut pas poser des limites à son désir de lucidité. Et il ne peut pas refuser le problème en disant : ce qui compte, ce ne sont pas les motivations inconscientes, mais la signification et la valeur objective des idées et des actes, la névrose et la folie de Robespierre ou de Baudelaire ont été plus fécondes pour l'humanité que la "santé" de tel boutiquier de l'époque. Car la révolution, telle que nous la concevons, refuse précisément d'accepter purement et simplement cette scission entre motivation et résultat, elle serait impossible dans la réalité et incohérente dans son sens si elle était portée par des intentions inconscientes sans rapport avec son contenu articulé ; elle ne ferait que rééditer, une fois de plus, l'histoire précédente, elle resterait dominée par des motivations obscures qui imposeraient à la longue leur propre finalité et leur propre logique. La vraie dimension de ce problème est la dimension collective ; c'est à l'échelle des masses, qui seules peuvent réaliser une nouvelle société, qu'il faut examiner la naissance de nouvelles motivations et de nouvelles attitudes capables de mener à son aboutissement le projet révolutionnaire. Mais cet examen sera plus facile si nous tentons d'expliciter d'abord ce que peuvent être le désir et les motivations d'un révolutionnaire.

Bien évidemment, tout cela pose des problèmes immenses : par exemple, comment une démocratie véritable, une démocratie directe, pourrait-elle fonctionner non plus à l'échelle de 30 000 citoyens, comme dans l'Athènes classique, mais à l'échelle de 40 millions de citoyens comme en France, ou même à l'échelle de plusieurs milliards d'individus sur la planète. Problèmes immensément difficiles, mais à mon avis solubles – à condition précisément que la majorité des êtres humains et leurs capacités se mobilisent pour en créer les solutions – au lieu de se préoccuper de savoir quand est-ce qu'on pourra avoir une télévision 3D. Telles sont les tâches qui sont devant nous – et la tragédie de notre époque est que l'humanité occidentale est très loin d'en être préoccupée. Combien de temps cette humanité restera obsédée par ces inanités et ces illusions que l'on appelle marchandises ? Est-ce qu'une catastrophe quelconque – écologique, par exemple – amènerait un réveil brutal, ou bien plutôt des régimes autoritaires ou totalitaires ? Personne ne peut répondre à ce type de questions. [...]

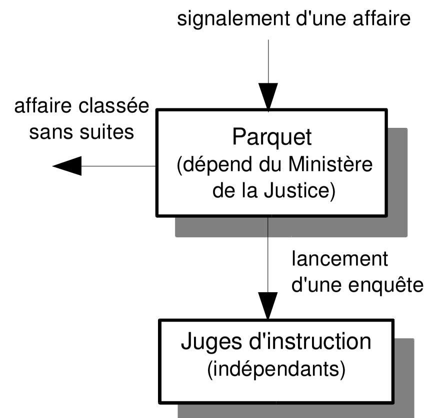
Un grand mouvement politique collectif ne peut pas naître par l'acte de volonté de quelques-uns. Mais, aussi longtemps que cette hypnose collective dure, il y a, pour ceux parmi nous qui ont le lourd privilège de pouvoir parler, une éthique et une politique provisoires : dévoiler, critiquer, dénoncer l'état de choses existant. Et pour tous : tenter de se comporter et d'agir exemplairement là où ils se trouvent. Nous sommes responsables de ce qui dépend de nous. »



Le manque d'indépendance de la Justice française

La Justice française est composée de deux institutions : le Parquet, qui dépend du Ministère de la Justice, et l'Instruction, indépendante des Pouvoirs publics. Pour les affaires de criminalité, ce sont les juges d'instruction qui sont chargés d'enquêter. Cependant, ils ne peuvent s'auto-saisir d'un dossier : c'est le Parquet qui valide ou non le lancement d'une enquête.

Si, lors de son enquête, un juge d'instruction découvre des faits nouveaux, il ne peut s'en saisir qu'après avoir reçu une nouvelle autorisation du Parquet. Autrement dit, une enquête n'a aucune chance de démarrer ni d'aboutir sans une coopération du Pouvoir en place. Le Procureur, le Garde des sceaux, le Ministre de la Justice, tous peuvent intervenir pour bloquer une enquête.



Ces constats ont été clairement décrits par les juges d'instruction Eva Joly et Eric Halphen, respectivement chargés des dossiers "Elf" et "marchés publics d'Ile-de-France". Ces juges ont témoigné des conditions éprouvantes de leurs enquêtes, des pressions politiques dont ils ont été l'objet, du manque d'indépendance de la Justice française.

Un seul exemple : au cours de ses investigations, le juge d'instruction Eric Halphen a mis à jour un certain nombre de faits non directement liés à son enquête : la découverte de 24 millions de francs en espèce dans les bureaux du Parti Républicain, la découverte d'une importante somme d'argent liquide et d'armes dans l'appartement de M. Tibéri alors Maire de Paris, la luxueuse réfection de l'appartement de la Ville de Paris occupé par le fils de M. Tibéri, les nombreux emplois fictifs du RPR, etc. Ces éléments ont parfois été partiellement médiatisés, mais aucune enquête complémentaire n'a été lancée par le Parquet. Pourquoi ? Sans doute parce que le Parquet est dirigé par le Ministère de la Justice, c'est-à-dire par le gouvernement en place, c'est-à-dire, au moment de l'enquête, par des anciens membres du RPR.

Sources : *Sept ans de solitude,* Eric Halphen,Denoël, 2002 *; Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?* Eva Joly, Les arènes, 2003

Conséquence : un système favorisant la corruption

Le système représentatif encourage le développement d'une corruption étendue et diffuse parmi les représentants. Une logique "clientéliste" se met en place :

■ ***avant même les élections***

L'exemple des États-Unis est significatif : une campagne électorale nécessite beaucoup d'argent. Par exemple, en 2000, l'ensemble des candidats à la présidence des États-Unis ont dépensé, au total, entre 3 et 4 milliards de dollars pour leurs campagnes. Qui finance ces opérations ? Les personnes ou les entreprises qui ont de bonnes raisons d'en donner à un candidat plutôt qu'à un autre, afin de favoriser telle ou telle décision prise par le candidat une fois élu. Or, de fait, le candidat qui obtient le plus de financement pour sa campagne est corrélativement quasiment sûr d'être celui qui sera élu. Par exemple, en 2000, 92 % des représentants et 88 % des sénateurs élus aux États-Unis ont été les candidats qui avaient le plus dépensé pour leur campagne*. Une fois élus, les représentants sont favorables à leurs "sponsors". Dans ces conditions, la politique devient une lutte entre lobbies économiques, les élus se transformant, d'une certaine manière, en représentants… commerciaux.

■ ***pendant le mandat***

L'accès au pouvoir permet la création d'un vaste réseau relationnel, la responsabilité de décisions financières importantes. Il se crée alors des "structures d'opportunités" permettant de tirer un profit personnel de cette position, de détourner le pouvoir reçu. Tout l'éventail de la criminalité politique et financière est rendu possible, directement ou indirectement, par l'exercice de fonctions politiques : abus de biens sociaux, trafic d'influence, fraude fiscale, détournements d'argent public, corruption, trafics en tout genre, blanchiment d'argent, etc.

Dans ces conditions, les retentissantes affaires des années 1980-90* ne sont que la partie émergée de l'iceberg. La criminalité politique est assurément bien plus importante que nous pouvons l'imaginer.

---

* cf. *Le grand bond en arrière*, Serge Halimi, Fayard, 2004

* Pour n'en citer que quelques unes : affaires Elf, Angolagate, HLM de Paris, Emplois fictifs du RPR, Urba, Crédit Lyonnais, Falcone, MNEF, etc. Si la Justice est si peu indépendante, comment expliquer le surgissement de ces scandales ? Pour le juge Eric Halphen : *« Les périodes de cohabitation successives ont beaucoup fait pour accroître le nombre de dossiers de corruption. Quand pendant une trentaine d'années un seul courant politique dirige le pays et exerce son contrôle partout, il y a peu de chances que la moindre affaire sorte. »* Cependant, les pressions sont si fortes sur les juges qu'en règle générale *« dans pratiquement toutes les affaires qui touchent des Hommes politiques, il y a des non-lieux, des relaxes, voire des peines insignifiantes. »* Entre janvier 1990 et juillet 1996, sur 186 élus français mis en examen, 39 ont été condamnés. Notons qu'il existe plus de 500 000 élus locaux en France, dont plus de 36 000 maires, plus de 5 000 conseillers généraux ou régionaux, près de 1 000 parlementaires (cf. *Élites irrégulières, essai sur la délinquance d'affaires*, Lascoumes, Gallimard, 1997).

En guise de conclusion

Les réflexions présentées ici ne sont ni exhaustives, ni suffisamment approfondies. Du moins espérons-nous avoir exposé quelques éléments de débat, semé quelques arguments sur le caractère non démocratique de nos actuelles institutions politiques et sur ses alternatives. Mais, au-delà de l'aspect théorique, quel est le prolongement concret de toutes ces analyses ?

Nous vous proposons, en guise de réponse, ces quelques pensées de Cornélius Castoriadis :

« Ce qui est requis est immense, va très loin – et les êtres humains, tels qu'ils sont et tels qu'ils sont constamment reproduits par les sociétés occidentales, mais aussi par les autres, en sont immensément éloignés. Compte-tenu de la crise écologique, de l'extrême inégalité de la répartition des richesses entre pays riches et pays pauvres, de la quasi-impossibilité du système de continuer sa course présente, ce qui est requis est une nouvelle création imaginaire d'une importance sans pareille dans le passé, une création qui mettrait au centre de la vie humaine d'autres significations que l'expansion de la production et de la consommation, qui poserait des objectifs de vie différents, qui puissent être reconnus par les êtres humains comme en valant la peine. Cela exigerait évidemment une réorganisation des institutions sociales, des rapports de travail, des rapports économiques, politiques, culturels. Or cette orientation est extrêmement loin de ce que pensent, et peut-être de ce que désirent les humains d'aujourd'hui. Telle est l'immense difficulté à laquelle nous avons à faire face.

Nous devrions vouloir une société dans laquelle les valeurs économiques ont cessé d'être centrales (ou uniques), où l'économie est remise à sa place comme simple moyen de la vie humaine et non comme fin ultime, dans laquelle on renonce à cette course folle vers une consommation toujours accrue. Cela n'est pas seulement nécessaire pour éviter la destruction définitive de l'environnement terrestre, mais aussi et surtout pour sortir de la misère psychique et morale des humains contemporains. Il faudrait donc désormais que les êtres humains (je parle maintenant des pays riches) acceptent un niveau de vie décent mais frugal, et renoncent à l'idée que l'objectif central de leur vie est que leur consommation augmente de 2 ou 3% par an. Pour qu'ils acceptent cela, il faudrait qu'autre chose donne sens à leur vie. On sait, je sais ce que peut être cette autre chose – mais évidemment cela ne signifie rien si la grande majorité des gens ne l'accepte pas, et ne fait pas ce qu'il faut pour qu'elle se réalise. Cette autre chose, c'est le développement des êtres humains à la place du développement des gadgets. Cela exigerait une autre organisation du travail, qui devrait cesser d'être une corvée pour devenir un champ de déploiement des capacités humaines, d'autres systèmes politiques, une véritable démocratie comportant la participation de tous à la prise de décisions […]

Sans démocrates, pas de démocratie...

L'exercice de la démocratie suppose des citoyens capables d'examiner les conséquences des décisions prises collectivement, capables de juger l'action des délégués, capables d'exposer des arguments et de débattre en assemblée générale. Une démocratie ne peut exister sans acteurs politiques passionnés par l'avenir collectif, par le goût de la liberté* et le rejet des rapports de domination, une population désirant être la protagoniste des transformations sociales de la société, refusant de laisser le pouvoir à une minorité, convaincue que le destin de chacun dépend aussi de la réflexion, du comportement et des décisions de tous.

...sans démocratie, pas de démocrates !

Toutes ces qualités exigent une véritable *praxis* collective, c'est à dire un lien permanent entre théorie et pratique, entre pensée et action. Pour apprendre à nager, la théorie est d'un intérêt limité... à un moment, il faut se mettre à l'eau ! Pour devenir démocrate, il faut *exercer* la démocratie. D'où la participation aux fonctions d'intérêt général par tirage au sort, par rotation, etc.**

L'importance de l'autolimitation

Malgré tout, les principes démocratiques ne garantissent pas une société parfaite, pleinement heureuse et libre. Personne ne peut prévoir ce que va faire le peuple de sa liberté. Puisqu'aucune règle sociale n'est immuable, la démocratie est le régime de l'autolimitation. C'est pourquoi Cornélius Castoriadis le définit comme *« un régime tragique »*, car il y a toujours le risque d'une "folie" collective.***

Cependant, les principes démocratiques (contrôle des délégués, égalité politique, participation au pouvoir) constituent de puissants contre-pouvoirs qui permettent de mieux protéger les citoyens d'un "tyran fou", d'un "président criminel", ou encore du contrôle de l'information par de grands groupes privés, contrairement à la démocratie représentative.

* Par liberté, nous désignons l'effort d'une collectivité humaine pour lutter contre les rapports de domination en son sein, par la mise en place de règles choisies collectivement. En ce sens, la liberté n'est pas une notion individuelle mais une notion collective : on ne peut être libre qu'au sein d'une communauté d'individus libres.

** Dans la démocratie athénienne, la participation de tous aux affaires publiques était parfois encouragée par des règles formelles : celui qui ne participait pas perdait ses droits politiques, celui qui ne prenait pas parti était puni. Ces règles se basent sur le principe que la neutralité n'existe pas : ne pas prendre part, c'est toujours favoriser le groupe dominant.

*** Selon Cornélius Castoriadis, les tragédies théâtrales athéniennes rappelaient constamment au peuple la nécessité de l'autolimitation, la nécessité de poser des limites à ses actes, de lutter contre "l'hubris", c'est-à-dire la démesure liée à la perte de limite, le chaos. Dans une démocratie, *« le peuple peut faire n'importe quoi et doit savoir qu'il ne doit pas faire n'importe quoi. »*

L'étroite dépendance entre Pouvoir, industries et médias

BTP, armement, distribution de l'eau, automobile, électronique... Les grands secteurs d'activités industrielles dépendent fortement de l'État et des marchés publics pour leur développement. Dans ce contexte, la possession des médias par les grands trusts français (Dassault et Lagardère pour la presse et l'édition, Bouygues ou la Générale des Eaux pour la télévision, etc.) constitue de redoutables instruments d'influence : de la population d'abord, de la classe politique ensuite.

De plus, les liens étroits entre le monde industriel et les Hommes politiques au pouvoir ne sont plus à démontrer. Par exemple, Marcel Dassault, le père de Serge, avait aidé financièrement au lancement de la carrière de Jacques Chirac et fut longtemps un bailleur de fonds du RPR. Un soutien rentable : rien qu'en 2004, le gouvernement de Jacques Chirac a signé pour plus de 3 milliards d'euros de contrat avec Dassault. Autre exemple : aux États-Unis, la société Boeing a investi 1,4 millions de dollars dans la campagne de Bush en 2004. La même année, le gouvernement Bush achetait 50% des armes produites par Boeing.



Au niveau local, les passerelles entre élus et industriels sont souvent très étroites. Prenons l'exemple de Grenoble au début des années 1990 : les principales entreprises de l'Isère étaient dirigées par des élus ou des proches de la majorité municipale, tout comme les fédérations et organismes patronaux. Le premier adjoint du maire Alain Carignon était l'ancien président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Isère, et président de la puissante société d'économie mixte Gaz-Électricité Grenoble (GEG). Le principal média local, *Le Dauphiné Libéré*, était aux mains du groupe Hersant, très proche de la famille Carignon. "L'affaire Carignon" (voir encadré page 11) a mis à jour à quel point tous ces appuis dans le milieu industriel et financier constituaient autant de sources potentielles de financement des activités politiques ou d'enrichissement personnel.

Sources : *Le contrôle de la parole*, André Schiffrin, La fabrique, 2005 ; mensuel *CQFD*, mai 2005 ; Le système Carignon, Avrillier et Descamps, La découverte, 1995.

Un régime oligarchique

Oligarchie : n.f. Du grec *oligarkhia* “commandement de quelques uns”. Régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, à une classe restreinte et privilégiée.

Examinons en quoi la démocratie représentative est une oligarchie.

● ***Une concentration des pouvoirs***

Dans une démocratie représentative, le pouvoir législatif est théoriquement séparé du pouvoir exécutif. Par exemple, en France, l’Assemblée Nationale, censée représenter la volonté du peuple, doit garantir le contrôle des décisions gouvernementales. En réalité, le pouvoir exécutif domine l’ensemble des pouvoirs :

- ***Les parlements.*** Les instances délibératives ne sont en général que des chambres d'enregistrement de décisions prises ailleurs par des organismes non représentatifs, c'est-à-dire, surtout, le parti politique majoritaire. Par conséquent, les décisions importantes ne sont pas prises dans les lieux officiels où elles sont censées être prises. Elles sont prises à huis clos, dans les couloirs ou les lieux de rencontre des gouvernants. Lorsque des propositions de lois arrivent devant le Conseil des ministres ou la Chambre des députés, tout est déjà joué.[*]

- ***L’administration.*** Les représentants ont peu de pouvoir sur l’administration. Celle-ci est placée sous le contrôle du gouvernement. Par exemple, le Président nomme la plupart des hauts postes administratifs.

- ***La Justice.*** Comme nous l’avons évoqué précédemment, le pouvoir exécutif tend à contrôler le pouvoir judiciaire.[**]

Ajoutons le fait que « *les partis ne sont pas de simples groupements d’opinions, ni même des groupements d’intérêts. Ce sont eux-mêmes des appareils bureaucratiques dominés par des clans auto-cooptés.* »[***]

---

* Dans *La machine à trahir,* le député Arnaud Montebourg décrit l’absence de pouvoir des parlementaires vis-à-vis du gouvernement, la manipulation de la Justice, l’étendue de la corruption politique (cf. bilbiographie).

** Cette concentration des pouvoirs (l'exécutif qui "contrôle" la Justice, l'administration et les instances parlementaires) est particulièrement accentuée par la constitution de la V[ème] République française. D'autres constitutions (III[ème] et IV[ème] République française par exemple) sont moins marquées par cette tendance.

*** Cornélius Castoriadis, *Le carrefour des Labyrinthes*, Seuil.

Une délégation précise et révocable

Pour appliquer les décisions prises par l'assemblée générale, pour assurer la gestion des affaires courantes dans l’intervalle qui sépare les réunions de l’assemblée, la démocratie implique tôt ou tard la question de la délégation. Le choix des délégués peut s'opérer de la manière suivante :

- Tirage au sort pour toutes les fonctions politiques. Pour éviter que les affaires publiques soient aux mains de "spécialistes", la participation de tous les citoyens est encouragée afin que chacun sache "*gouverner et être gouverné"*. Autrement dit : "puisque tout le monde est concerné, tout le monde doit participer". Dans ces conditions, le tirage au sort joue un rôle éducatif. Pour éviter la spécialisation des délégués, il est également possible d'instaurer le principe de rotation, c'est à dire l'impossibilité d'occuper plusieurs fois le même poste.

- Election pour toutes les fonctions exigeant une expertise technique particulière (armée, architecture, agriculture, etc.). Le but est de choisir les “meilleurs” pour remplir une mission exigeant un savoir ou un savoir-faire spécialisé. Bien sûr, ce principe suppose que les citoyens soient capables de juger le savoir et le savoir-faire des délégués.

Afin de contrôler le pouvoir des délégués, toute mission est soigneusement définie à l’avance par l’assemblée générale ; tout délégué est révocable s’il ne respecte pas le cadre de sa mission.

La fin de tous les spécialistes ?

« L’autogestion n’exige pas que l’on néglige la compétence et le savoir spécialisé, bien au contraire. C’est plutôt dans la structure sociale actuelle que l’on n’en tient pas compte et que les décisions prises dépendent d’abord de la lutte entre des cliques et des clans, dont chacun utilise ses spécialistes à des fins de justification. [...] Pour s’en tenir au cas d’une usine, techniciens, ingénieurs, comptables, etc. appartiennent au collectif : ils peuvent et doivent être écoutés, à la fois comme membres de ce collectif et dans leur capacité technique spécifique. Une assemblée générale est parfaitement à même d’entendre un ingénieur qui lui dit : *" si vous voulez A, je ne connais pas d’autres façons de le fabriquer que X et Y; et je vous rappelle que le choix de X entraînera Z, que celui de Y entraînera V et W."* Mais c’est à l’assemblée, et non à l’ingénieur, de décider de fabriquer ou non A et de choisir entre X et Y. »

Cornélius Castoriadis, *Le contenu du socialisme*

Pourquoi un vote majoritaire et non un vote à l'unanimité ?

L'unanimité est rarement obtenue. Or il faut parfois prendre des décisions rapidement ! Si la population est censée être compétente et lucide, la décision majoritaire est sans doute la meilleure.

Si la loi ne plaît pas à un citoyen ?

Lors d'une assemblée générale, un citoyen peut dénoncer une loi s'il la juge mauvaise. Si ses arguments sont jugés pertinents, un nouveau vote aura lieu. En démocratie, toutes les lois sont les lois de tous dans la mesure où chacun a pu prendre part à leur création et à leur délibération. Même si un citoyen est battu dans un vote, il approuve la loi votée dans la mesure où il approuve le mode d'élaboration et d'adoption de cette loi, car il a pu y participer comme les autres. Pour le citoyen, le processus démocratique est la garantie qu'une autre loi plus conforme à ses souhaits pourra être votée par la suite. Si, malgré tout, une loi est inacceptable pour un citoyen, celui-ci peut quitter le collectif.*

Faut-il une constitution ?

En démocratie, les lois sont en permanence modifiables selon la volonté collective. Cela ne signifie pas qu'elles sont modifiées tous les matins. Mais toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour que toute loi, toute institution puisse être changée si les citoyens jugent qu'elle n'est plus adaptée. Il n'y a donc pas de *constitution*, c'est-à-dire une charte fondamentale incorporant les "normes des normes" et définissant des clauses strictes pour sa révision. Cornélius Castoriadis souligne combien «*l'histoire tourne depuis des siècles les constitutions en dérision. La situation internationale en est une belle illustration : en dépit du droit international, la loi du plus fort prévaut. Il y a une loi tant que les choses n'ont pas vraiment d'importance* », c'est à dire tant que les "puissants" n'ont pas réellement besoin de loi.

Abolir la division entre dirigeants et dirigés

« Ce qui est en jeu ici, c'est la dé-professionnalisation de la politique, son abolition en tant que sphère spéciale et séparée d'activité et de compétence. Et c'est, réciproquement, la politisation universelle de la société, ce qui veut simplement dire que les affaires de la société sont, en actes et non pas en mots, l'affaire de tous.»

Cornélius Castoriadis, *Le contenu du socialisme,* éd 10/18

* La citoyenneté en tant qu'appartenance à une collectivité humaine doit être pleinement choisie. cf *L'unique et sa propriété*, Max Stirner, Stock, 1900.

La concentration des pouvoirs : l'exemple du maire

La concentration des pouvoirs est manifeste au niveau communal. Un maire concentre les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. Il est à la fois :

– Le président de l'éxécutif : Le conseil municipal, quand le maire a la majorité, n'est rien d'autre qu'une chambre de validation : ses délibérations sont purement formelles puisque l'opposition est généralement minoritaire, sans pouvoir décisionnaire.
– Le chef du personnel municipal : C'est le maire qui, de sa main, valide les embauches.
– Le représentant de l'État : Le maire délivre notamment les permis de construire.
– Le représentant du pouvoir judiciaire : Il peut exercer une influence sur les nominations de magistrats.

Cette concentration des pouvoirs favorise les stratégies "clientélistes" dans le but d'accéder et de se maintenir à la tête d'une mairie. Ce "clientélisme" peut se manifester sous forme d'avantages consentis à des entreprises (obtention d'un permis de construire, subventions, etc.) en échange de "dons" pour le parti ou d'avantages personnels, sous forme de "services" rendus à des particuliers (embauche dans un service communal, allocations, etc.) en gage de fidélité, la nomination de magistrats "peu regardants" sur les pratiques municipales, etc.



Un exemple significatif : " l'affaire Carignon "

En 1994, le maire de Grenoble, Alain Carignon, est mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux et complicité de corruption. "L'affaire Carignon" entraînera une série d'inculpations sans précédent dans le milieu politique et industriel grenoblois. On retrouve au coeur de cette affaire l'essentiel des arguments présentés précédemment : logiques "clientélistes" (attribution des marchés publics, alliances industrielles, etc.) ; manque d'indépendance entre Pouvoir et Justice (la Justice grenobloise n'a jamais lancé de procédure judiciaire contre son maire. C'est la justice lyonnaise qui a permi le lancement de l'enquête) ; position de force pour la réélection (Alain Carignon a favorisé sa réélection en lançant à Grenoble, quelques mois avant les scrutins, un journal gratuit à grande diffusion faisant l'éloge de la politique municipale. Ce journal avait été discrètement financé par la Lyonnaise des Eaux, en contrepartie du contrat de gestion de l'eau grenobloise). Le caractère "systémique" de cette affaire (complicités à tout niveau : administratif, judiciaire, policier, politique, etc.) suggère que s'il ne s'agit là que d'un cas accidentel, c'est surtout parce qu'il a été révélé. (cf. *Le système Carignon*, Avrillier et Descamps, La découverte, 1995)

● *Une "caste politicienne"*

L'actuel système politique produit une sorte de "caste politicienne", une "noblesse d'État" qui vise à préserver et reproduire les intérêts procurés par sa position*. Cette caste tend à être :

- Restreinte, professionnelle et cooptée

L'analyse socio-professionnelle des personnalités politiques met en évidence une grande homogénéité du recrutement (ENA, Polytechnique, Sciences Po, etc.) et des origines sociales (bourgeoisie aisée, aristocratie). Il s'agit d'une véritable « *noblesse d'Etat* », une sorte d'aristocratie marquée par une tendance à la professionnalisation : « *il faut apprendre la langue de bois, les trucs, les rapports de force, comment traiter avec les adversaires. Cette culture spécifique doit être maîtrisée sur le mode pratique. Il ne s'agit pas seulement d'une culture académique mais d'une culture qui s'apprend en partie à Sciences Po, mais aussi sur le tas, à travers des confrontations.* [...] *Ce sens du jeu politique est ce qui fait que l'on peut négocier un compromis, que l'on fait silence sur une chose qu'habituellement on dirait, que l'on sait protéger ses amis de manière discrète, que l'on sait parler aux journalistes.* »* Dans ce milieu, la cooptation joue un rôle essentiel. Les personnalités politiques qui ont de véritables responsabilités se font très souvent élire après avoir eu des responsabilités grâce à des relations dans le milieu politique ou industriel ; la caste politique lance médiatiquement ou confie une responsabilité ministérielle à une personnalité qui va ensuite se faire "légitimer" démocratiquement en se présentant dans une circonscription ou une mairie taillée sur mesure.**

- Privilégiée

Hormis ce qui concerne les petites mairies, accéder au pouvoir permet un train de vie aisé : argent, facilités, logements, droits à vie, etc. Les salaires mensuels oscillent généralement entre 2 000 et 15 000 euros (député, sénateur, ministères, présidence, postes administratifs, etc.). Mais les "bénéfices" du rôle de représentant ne sont pas seulement matériels : honneurs, prestige...

Dans ces conditions, la caste politicienne au pouvoir va, logiquement, avoir tendance à tout faire pour assurer sa réélection, préserver et reproduire ses intérêts. Pour parvenir à ces fins, tous les moyens offerts par les rênes du pouvoir sont possibles : tentative de contrôle des médias, de contrôle de la Justice, création d'un réseau relationnel économique et politique, contrôle des administrations, participation à des réseaux de pouvoir, etc.

---

* cf. *Propos sur le champ politique*, Pierre Bourdieu, éd PUL, 2000.

** cf. le "parachutage" d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux retracé dans *Juppé forcément*, documentaire de Pierre Carles, 2002.

Egalité politique : une prise de décision collective

Le premier principe démocratique pourrait se résumer ainsi : « *Les meilleures décisions sont prises par le collectif de ceux qui auront à les exécuter* [et à les subir]. » Cela signifie que toutes les décisions doivent être prises, chaque fois que les conditions matérielles le permettent, par le collectif entier des personnes concernées, c'est-à-dire "l'assemblée générale du corps politique". Cette assemblée détermine les règles de la vie collective. Elle fonctionne sur le principe d'égalité politique : chaque personne a l'égale possibilité de participer au pouvoir.

Comment les lois sont-elles choisies ?

L'idéal serait de parvenir à un consensus général pour chaque décision, suite à un débat permettant à chaque citoyen d'exposer ses idées, ses arguments et de prendre en compte ceux des autres. Cependant, ce consensus n'est pas toujours possible (ni forcément souhaitable, s'il est synonyme de *pensée unique*). C'est pourquoi les lois peuvent être choisies par vote majoritaire.

La justification du vote majoritaire repose sur le principe que *toutes les opinions sont équivalentes*, c'est-à-dire que chaque citoyen est jugé légitime, compétent et suffisamment informé pour participer au vote :

- ***Légitime*** : car le citoyen est concerné par le résultat du vote.
- ***Compétent*** : dans la mesure où chaque citoyen est supposé lucide et vigilant, capable de jugement, prêt à revenir sur ses choix s'il les estime mauvais.
- ***Informé*** : un vote n'a de sens que si chaque votant est informé, et autant informé que n'importe quel autre votant, sur ce qui doit être décidé.

Si ces trois conditions ne sont pas réunies, un vote majoritaire n'a aucune pertinence démocratique : il peut être le reflet d'un rapport de force ou d'une manipulation.*

Votez dès maintenant par SMS
et décidez qui sera le prochain
"Mister Président 2007" !

A tout de suite,
après une page de pub...



---

* En France, deux entreprises privées, Dassault et Lagardère, marchands d'armes et d'avions militaires, contrôlent plus de 70 % de la presse. Leur pression sur le contenu éditorial a été mis en évidence (cf. *Le contrôle de la parole*, André Schiffrin, La fabrique, 2005).

II Une autre démocratie est-elle possible ?

Concentration des pouvoirs, création d'une "caste" politicienne restreinte et privilégiée, logiques clientélistes favorisant la corruption, délégation des choix de société à des spécialistes, absence de réel débat, contrôle de la Justice, dépolitisation de la population... Le caractère démocratique du système représentatif est sérieusement mis en question. Dans ces conditions, que serait une "vraie" démocratie ?

Démocratie : n.f. du grec *demos* (le peuple) et *kratos* (le pouvoir). Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens.

Nous vous proposons d'exposer succintement les principes d'une "vraie" démocratie, selon Cornélius Castoriadis. Ce dernier l'envisage comme un processus d'*auto-organisation* du peuple, processus qui repose sur quatre principes fondamentaux : l'égalité politique, la délégation révocable, l'éducation et l'autolimitation.

Les pages qui vont suivre sont quelque peu théoriques, mais elles permettent de fixer quelques repères, signalent que d'autres organisations politiques sont possibles. Elles s'inspirent, en partie, du fonctionnement de la démocratie athénienne*. Mais elles rejoignent également les expériences d'autogestion, de démocratie directe ou participative de certaines collectivités humaines dans l'Histoire.** Enfin, les modes d'organisation décrits ici sont proches de certains courants théoriques et pratiques de la pensée anarchiste ou libertaire.

* Évoquer la démocratie athénienne, c'est généralement s'exposer aux critiques : " à Athènes, femmes et esclaves n'étaient pas considérés comme citoyens : comment prendre en exemple un tel régime ?! " Évitons donc tout malentendu par cette citation de C. Castoriadis *« En citant Athènes, cherchons-nous à convaincre des bienfaits de la discrimination et de l'esclavage ? Évidemment non. Est-ce que l'exemple athénien prouve que toute démocratie implique une discrimination ? Pas moins. La Grèce nous importe du fait qu'il y est apparu des formes sociales qui peuvent nous faire réfléchir et montrent que certaines pratiques démocratiques d'exercice du pouvoir sont possibles. »*

** Quelques exemples : la Commune de Paris en 1848, les collectivisations libertaires lors de la guerre d'Espagne dès 1936, les conseils ouvriers de Hongrie en 1956, l'organisation de la commune française de Vandoncourt depuis 1970, les expériences de Porto Allegre depuis la fin des années 80, les récentes expériences d'autogestion d'usines en Argentine, ou, plus proches de nous, tous les groupes politiques ou associatifs qui expérimentent l'autogestion. Contactez-nous pour des références sur ces expériences.

Pour toutes ces raisons, le sociologue Pierre Bourdieu considère que l'univers politique est devenu un "champ", c'est-à-dire que *« plus* [il] *se constitue, plus il s'autonomise, plus il se professionnalise, plus les professionnels ont tendance à regarder les profanes avec une sorte de commisération.* [...] *Si on l'abandonnait à sa propre logique, il fonctionnerait finalement comme un champ artistique très avancé où il n'y a plus de public, comme la poésie, ou l'univers de la peinture d'avant-garde (dans les vernissages les peintres disent qu'ils n'ont plus comme public que leurs propres pairs).* [..] *Pour des raisons évidentes* [élections périodiques], *le champ politique ne peut pas aller jusqu'à ces extrémités : ceux qui sont engagés dans ce jeu ne peuvent jouer entre eux sans faire référence à ceux au nom desquels ils s'expriment et devant qui ils doivent, périodiquement, rendre des comptes plus ou moins fictivement. »* Les élections jouent en quelque sorte le rôle de "paravent démocratique".

Notons enfin que, du fait de la présence dans les circuits du pouvoir de nombreux "réseaux" plus ou moins occultes (services de renseignement, franc-maçonnerie, Opus Dei, etc.), certains journalistes et juges n'hésitent pas à parler de fonctionnement de type mafieux.*

Le milieu social des députés français

Alors que les employés et les ouvriers représentent plus de la moitié de la population active, seuls 5,5% des députés proviennent de leurs rangs. Les élus d'origine purement ouvrière ne représentent que 0,5% des députés, contre 30% de la population active. A l'inverse, les fonctionnaires, les professions libérales et les ingénieurs sont largement présentés : plus de 40% des députés sont des cadres, des ingénieurs, ou sont issus de professions libérales.

Pour se faire élire, il est préférable d'appartenir aux réseaux du pouvoir. Il faut savoir et oser s'exprimer en public. Ces "compétences" vont souvent de pair avec un bon niveau de diplôme et un bon niveau de vie. En outre, il faut aussi pouvoir être candidat, c'est-à-dire y consacrer de très nombreuses heures en plus de son temps de travail. Enfin, il faut prendre le risque d'un "retour sur terre" difficile en cas de non-réélection, dans une période de chômage de masse. Pour éviter ce risque, rien de tel que d'être fonctionnaire mis en disponibilité ou de faire gérer en partie ses affaires par un associé (médecins, avocats, etc.).

Sources : assemblée nationale 2002 ; Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.org

* cf. *Un juge en Italie*, Fernandino Imposimato, de Fallois, 2000 ; site du "Réseau Voltaire", http://www.reseauvoltaire.net ; *Les frères invisibles,* Lecadre et Ottenheimer, Pocket, 2002.

Une éducation à la dépolitisation

> « [Le] mot [politique] est venu à signifier démagogie, combine, manœuvre, recherche cynique du pouvoir par tous les moyens. Il y a une récusation de toute vision et de toute visée collective de la société, du rôle de transformation sociale de la politique. […] tout se passe comme si la passion politique, c'est-à-dire la passion pour les choix du "vivre-ensemble" s'atténuait. Les gens se replient dans leur sphère privée. »
>
> Cornélius Castoriadis, *Les carrefours du labyrinthe*

En démocratie représentative, comment la population peut-elle participer à la vie politique de son pays, de son département, de sa commune ?

Elle peut voter ou se présenter aux élections, soutenir un mouvement politique (gestion, sensibilisation, manifestations, actions) ou encore participer aux espaces de consultation (assister au conseil municipal, rencontrer son député, etc.).*

En réalité, pour l'immense majorité des français, la politique est une préoccupation totalement secondaire par rapport à leur vie quotidienne. Le désintérêt pour la participation aux affaires publiques est manifeste : abstention**, désaffection des sphères militantes***, abandon du syndicalisme, cynisme vis-à-vis du "monde politique", sentiment d'incompréhension****… La plupart des français ne se préoccupe que des décisions influant sur ses intérêts personnels. Le monde politique apparaît comme un univers "lointain".

Tous ces constats peuvent être considérés comme des conséquences "logiques" de la démocratie représentative : *« les institutions actuelles repoussent, éloignent et dissuadent les gens de participer aux affaires publiques. »*****

* Les espaces de consultation ne sont jamais de réels espaces de débat, si par débat nous désignons un cheminement collectif vers une décision avec des partenaires ayant une égalité de pouvoir politique. Un citoyen peut conseiller ou influencer les élus, mais ce sont ces derniers qui prennent les décisions.

** Le taux d'abstention aux élections françaises oscille entre 30 et 50 % (il dépasse les 50 % aux États-Unis.) Ce taux varie avec l'âge (plus de 50 % d'abstention chez les moins de 25 ans, moins de 30 % chez les plus de 45 ans) et la profession (environ 40 % d'abstention chez les ouvriers, moins de 30 % chez les cadres). Parallèlement, notons que le taux de syndicalisation des salariés n'a cessé de chuter : il est passé de 35 % en 1950 à 5 % environ en 2002. (Source : Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.org)

*** Analyse parfois contestée : les dernières "grandes" manifestations politiques (Forum Social Européen, Larzac, mobilisation contre le FN en 2002, etc.) ne sont-elles pas la preuve d'une activité militante florissante ? De plus, que l'on songe aux mouvements de 1936 ou 1968 ! Le débat est ouvert…

**** minutieusemet décrit dans l'ouvrage dirigé par Pierre Bourdieu, *La misère du Monde*, Folio, 1993.

**** Cornélis Castoriadis, *Le contenu du socialisme,* éd 10/18. La citation suivante est tirée de la même source.

La passivité de la population est en effet encouragée :

– par la professionnalisation

« En confiant à des professionnels la gestion des affaires collectives, [la démocratie représentative] *tend à "éduquer" les gens dans la conviction qu'ils sont incapables de gérer eux-mêmes les problèmes de la société, qu'il existe pour cela une catégorie spéciale d'hommes doués de la capacité spécifique de "gouverner". Cette professionnalisation de la politique contribue à l'apathie des citoyens, élargit dans leur esprit le fossé entre l'étendue et la complexité des problèmes sociaux et leur propre aptitude à s'y attaquer ».**

– par la délégation

« Plus les individus s'aperçoivent dans leur expérience réelle que leur existence quotidienne dépend de manière cruciale de leur participation active à l'exercice du pouvoir, plus ils auront tendance à participer à cet exercice. A l'inverse, toute tentative de transférer une "partie" de ce pouvoir à d'autres instances (parlement, parti, etc.) ne peut que favoriser le mouvement contraire vers une moindre participation, le déclin de l'intérêt pour les affaires de la communauté et, pour finir, l'apathie.

*La bureaucratisation commence quand les décisions touchant les affaires de la communauté sont confiées à des organismes spécifiques. Si ce transfert est fait, la participation populaire et l'activité des organes de masse déclineront inévitablement. Le vide qui en résulte sera occupé par des instances bureaucratiques de plus en plus nombreuses qui "auront" à prendre des décisions sur des sujets de plus en plus nombreux. Et les gens finiront par abandonner les organes de masse, où plus rien d'important n'est décidé, et reviendront à cet état d'indifférence cynique envers la "politique" qui n'est pas seulement une caractéristique des sociétés actuelles mais la condition même de leur existence. Alors certains découvriront dans cette indifférence l'explication et la justification de la bureaucratie (il faut bien, après tout, que quelqu'un prenne soin des affaires publiques. »**

> On entend parfois dire que l'apathie actuelle des citoyens vis-à-vis de la politique est la preuve qu'il faut des spécialistes pour s'en occuper. Car sinon, qui s'occuperait des affaires publiques ?
>
> Le raisonnement est inverse : c'est parce que la politique est une affaire de spécialistes que les citoyens s'en détournent.
>
> D'après Cornélius Castoriadis

* Cette position est clairement assumée par certains penseurs politiques. On citera par exemple Samuel Huntington (États-Unis) et Michel Crozier (France) qui, dans un rapport commun, affirment que *"le fonctionnement efficace d'un système démocratique requiert en général un certain niveau d'apathie et de non-participation de la part de certains individus et groupes"* (cf. *Le Grand bond en arrière*, Serge Halimi, 2004).